

*Proposition motion de CA
Préparation de la rentrée 2024*

Dans notre établissement, la préparation de la rentrée se fait dans des conditions inacceptables. De mémoire d'élus, c'est la 1^{ère} fois que le Conseil d'administration devra se prononcer sur les conditions d'enseignement sans connaître les horaires réglementaires de la Voie professionnelle, en pleine réforme et c'est inacceptable. Le rectorat de Versailles a même demandé aux chefs d'établissement d'utiliser les grilles publiées, par les organisations syndicales enseignantes, pour établir la répartition des horaires. C'est du jamais vu et cela montre le mépris du ministère.

L'enveloppe globale reste insuffisante, son augmentation n'est que l'augmentation mécanique due à la création d'une classe de seconde et d'une demi-classe de CAP esthétique. Le Lycée perd huit heures postes, alors que le volume des heures sup augmente et ne pourra être absorbé totalement par les enseignants. De plus, il faut comprendre que rajouter des heures signifie ajouter des classes par enseignants donc augmenter le nombre d'élèves à former, cela ne peut se faire qu'au détriment de la qualité des enseignements prodigués, ne serait-ce que par une diminution du nombre d'évaluations par exemple.

Les prévisions d'effectifs de seconde prévues à 35, nous inquiètent. Nous dénonçons l'augmentation continue des classes, alors que le nombre de grandes salles n'est pas extensible. L'augmentation du nombre d'élèves se fait au détriment de la qualité des conditions d'étude, sans oublier, que la Région reconnaît elle-même que les capacités de la demi-pension sont sous-évaluées de moitié ! Les agents chargés de l'entretien des locaux seront aussi soumis à des conditions de travail dégradées. Et les moyens vie scolaire en baisse constante seront-ils abondés à la rentrée ?

Pour le lycée professionnel, nous contestons le refus du rectorat d'augmenter la capacité d'accueil de 1^{ère} Bac pro coiffure, alors que la demande de poursuite d'étude existe. Nous exprimons notre vive opposition à la réforme, rejetée par les personnels et l'ensemble de leurs organisations syndicales. Nous refusons le projet scandaleux de démantèlement de la terminale bac pro et les réductions horaires envisagées en seconde et première bac pro. Le temps de classe des jeunes serait réduit de 170 heures soit 6 semaines sur les 3 ans. L'avancée des épreuves en mai va compromettre la valeur des diplômes. Les parcours différenciés de mai à juin vont faire exploser les classes et organiser, face à l'examen, une rupture d'égalité entre les élèves dont certains, en stage, ne bénéficieront pas de période de révision pour passer leurs deux dernières épreuves fin juin-début juillet. Ainsi, ce n'est ni l'intérêt des jeunes ni celui des personnels qui motivent cette réforme. Ce projet constitue un danger pour l'avenir des élèves et une véritable remise en cause d'un des piliers de l'école Républicaine, l'égalité entre tous les jeunes. Nous exigeons que le gouvernement renonce à cette réforme qui ne doit pas s'appliquer à la rentrée prochaine.

A toutes les échelles du Collège au Lycée, de la voie professionnelle à la voie générale et technologique s'impose une politique dangereuse pour l'avenir de l'école de la République. C'est pourquoi sans remettre en cause la qualité et la volonté de transparence de Mme la Provisoire et M. le Provisoire-adjoint nous refusons de valider le projet de répartition présenté ce jour.